Cumul des mandats : l'histoire d'un repenti orlénais

Publication : samedi 8 septembre 2012 14:08

Mag Centre, 8 septembre 2012

Mag'Centre

Rechercher

Mag'politique | Mag'cité | Mag'sorties | Mag'voyages | Mag'billets | Mag'auto | Mag'breves | Mag'jardins | Mag'vidéos

Cumul des mandats: l'histoire d'un repenti orléanais

8 sept 2012 | Catégorie: Mag'politique

Avec Baptiste Chapuis au soir de la victoire de François Hollande

Jean-Pierre Sueur défend avec son talent habituel, la position de Martine Aubry (notamment) sur le cumul des mandats. *« Un engagement a été pris, il doit être tenu »*. Gros travailleurs, sans cesse sur le terrain et à l'écoute, le président de la Commission des Lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur (PS) , habile politique, n'a qu'un léger défaut, c'est la mémoire. S'il est vrai qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis et qu'il faut savoir s'adapter à son époque- cela fait aussi partie de la panoplie du politique- le Sénateur oublie qu'il a lui aussi été dans le temps (comme beaucoup d'élus socialistes) un adepte invétéré du cumul. De 1991 à 1993 il a été à la fois secrétaire d'Etat aux Collectivités locales et maire d'Orléans (de 1989 à 2001). Ce qui, même pour un bourreau de travail ne dormant que trois ou quatre heures par nuit et même si Orléans n'est qu'à à 120 km de la place Beauvau à Paris, fait tout de même beaucoup.

Talents et compétences

Alors Jean-Pierre Sueur a beau dire aujourd'hui *« A qui fera-t-on croire que la France ne compte pas assez de talents, de compétences et d'expériences pour que chacune ou chacun assume – pour l'essentiel – un mandat parlementaire ou un mandat exécutif local – tel que maire de grande ville ou président d'une assemblée régionale ou départementale ? Au lieu que certains assument simultanément deux de ces mandats, n'est-il pas plus logique qu'un nombre plus élevé de nos concitoyens et concitoyennes exercent de tels mandats électifs ? »*. Si l'on comprend bien lorsqu'il était aux affaires à Orléans, Jean-Pierre Sueur n'avait pas trouvé d'adjoint doué de « *talent, de compétence et d'expérience* » pour le remplacer à la mairie. C'est Marie-Madeleine Mialot et Jean-Pierre Delport ses adjoints de l'époque, qui vont être contents.

Dans son plaidoyer pour le non-cumul, le sénateur fait part de son expérience en ces termes: *« Ayant été député durant trois mandats et exerçant un second mandat de sénateur, je puis témoigner qu'il est bien difficile de cumuler un mandat parlementaire qui prend son titulaire à plein temps et un mandat exécutif local important (maire d'une grande ville, par exemple) qui occupe également à plein temps. Pour avoir été onze ans maire d'une grande ville sans être parlementaire, je puis également en témoigner »*.

ARTICLES RÉCENTS

Bernard Arnault est aussi un magnat de la presse
Doux: 218 emplois sauvés en région Centre mais 1.100 sur le carreau au total
Tunisie: « nous risquons une dictature pire que celle de Ben Ali » dit un vieux sage
Juillet 80 : Bob Marley était en concert à Orléans
Rentrée littéraire: la poésie sous le comptoir comme les érotiques

MAG'BREVES

- Bernard Arnault est aussi un magnat de la presse
- Appel à candidatures : Soirée Jeunes Talents 2012 à Orléans
- Orléans: la braderie revient fin août
- La CCI régionale a un nouveau Bon directeur
- Pendant l'été les expulsions continuent
- Orléans: au nom de la Loire sur le quai du Châtelet
- Orléans : Frédéric Brandon au musée des Beaux-arts, un artiste à la page et à la plage
- Réouverture du Complexe Nautique de La Source
- Don du sang à Tours : « Cet été, sauvez des vies ! »
- Spectacle jeune public au Parc Floral dimanche 29 juillet

INFORMATIONS

Contact
Mentions légales

ARCHIVES

septembre 2012
août 2012

Phoca PDF